Les enseignant-e-s de S.E.S. du lycée

S/C , Proviseure

Destinataires :

M. Lambertucci, IA-IPR

M. l’IG

Objet :  Premier bilan concernant les effets sur les SES de la mise en place de la réforme du lycée au lycée ,

Madame, Monsieur

Nous souhaitons par la présente lettre attirer votre attention sur les conséquences que la récente réforme du lycée a eu sur l’enseignement des SES dans notre lycée.

**Conséquences de la réforme**

* **Quantification de la perte d’heures de SES/ de postes de SES :**
  + Classe de première= perte de 4h.
  + Perte prévisionnelle en terminale, rentrée 2020 : 5h
* **Évolution du nombre total d’élèves et du nombre de groupes dont on a la charge :**
  + Classe de seconde : Hausse des effectifs (classe de 32-33 élèves contre 24 maximum avant la réforme)
  + Première : Un groupe en plus soit 3 groupes de 24 élèves
    - Hausse du nombre d’élèves total d’environ une centaine d’élèves et hausse de groupes de classes suivis. Environ un groupe/classe supplémentaire pour chacun des collègues.
* **Perte éventuelle de dédoublements ou de groupes à effectifs réduits**: Avant la réforme, groupes de seconde à effectifs réduits. Après la réforme classe entière avec 1h dédoublée.
* **Incertitudes sur l’évaluation des E3C** : actuellement nous ne sommes en possession que des sujets 0 et modalités de correction encore en discussion.

* **Difficultés pédagogiques relatives à l’application des programmes** 
  + **En seconde** : 1h30 est très insuffisant pour mettre en œuvre correctement le programme et faire une évaluation pertinente des élèves.
  + **Première**: Une partie du programme sur le marché très technique qui implique des prérequis que les élèves n’ont pas (capacité de réflexion et de distanciation par rapport à des modèles). Et s’ajoute à cela un volume horaire très insuffisant qui ne permet pas aux élèves de s’approprier des outils pour réfléchir.
* **Difficultés éventuelles liées à la disparition des groupes-classe en Première** :
  + Le regroupement d’élèves issus de plusieurs classes de première, ne permet pas de reconduire le projet de voyage pédagogique autour des

SES, qui existe depuis 6 ans au lycée. Ce projet était un atout pour la cohésion des classes de premières ES et des futures classes de TES.

* + Le regroupement d’élèves issus de plusieurs classes rend le suivi des élèves, notamment avec les équipes pédagogiques, lors des conseils de classe.
  + On déplore l’accentuation des difficultés mathématiques des élèves du fait de l’abandon par certains de cette matière.
* **Difficultés liées au statut de spécialité des SES en première :**

Alignement des spécialités entraîne des contraintes supplémentaires d’emplois du temps : horaire souvent en fin de journée et journée très lourdes pour les élèves.

* **Tensions éventuelles avec les collègues des autres disciplines dans la répartition des enseignements :**
  + Obligation pour sauver des postes de collègues en SES, d’accepter de prendre en charge des heures de SNT.
  + Difficultés à obtenir la reconnaissance de nos compétences et notre expérience d’enseignement en sciences politiques pour participer à la spécialité d’HGGSP. Cela a généré de vives tensions avec certains collègues d’histoire géo quant au partage des heures d’HGGSP.
* **Conséquences éventuelles de la réforme sur les projets menés, les sorties et voyages scolaires, etc.**
  + Difficulté à reconduire le projet de voyage pédagogique autour des SES (voir plus haut)
  + Abandon du prix du livre des SES du fait de la surcharge de travail et de la disparition du groupe classe ES.
  + Plus de possibilité d’être professeur principal de première et de terminale (à terme) pour les professeurs de SES car disparition du groupe classe du fait des spécialités.

Veuillez agréer, Monsieur l’inspecteur, l’expression de notre plus haute considération

Les collègues de SES du lycée , rassemblé-e-s le 21/10/2019